**Règlements**

**et**

**politiques**



# **Pour commencer**

Le service de halte-garderie est offert aux enfants âgés entre 18 mois et 12 ans. Les réservations se font sur notre site Internet seulement. Le paiement se fait via Paypal au moment de la réservation, sans exception. Un maximum de 2 jours consécutifs par semaine peut être réservé. Quelques places sont réservées pour les urgences de dernière minute. Pour savoir si une place d’urgence est libre, vous devez contacter la coordonnatrice le matin même au [sophie.lapointe.lps@nourri-source.org](mailto:sophie.lapointe.lps@nourri-source.org)

# **Première visite**

Lors de la première réservation, vous recevrez un courriel de confirmation où vous retrouverez un lien à suivre pour remplir la fiche d’inscription de votre enfant. Cette fiche doit être remplie avant l’arrivée de votre enfant à la halte-garderie. Lors de la première visite, vous serez accueilli par la/le responsable. Cette personne vous fera visiter la halte-garderie et fera la transition avec votre enfant afin de faciliter l'intégration et créer un lien sécurisant dès le départ.

# **Nos valeurs et notre mission**

Nous suivons le programme éducatif ‘’Je grandis en halte-garderie’’ que vous pouvez facilement retrouver sur le site de l’AHGCQ (Association des Haltes-Garderies Communautaires du Québec). Le respect, le bien-être et l’entraide sont des valeurs importantes sein de l’organisme. Les organismes impliqués dans le projet de la halte-garderie se veulent respectueux, soutenants, qualifiés, inclusifs et mobilisés.

**Tarifs et Horaire**

Journée complète (8h00 à 17h00) : 25$

Matinée (8h00 à 13h00) : 15$

\*Les arrivées se feront jusqu’à 11h tous les jours. Après 11h00, aucun enfant ne sera admis.

# **Relevé 24 et impôts**

Lors de l’inscription, nous demandons de fournir votre numéro d’assurance sociale afin de pouvoir émettre un relevé 24. Le relevé 24 est nécessaire si vous désirez faire une demande de remboursement de frais de garde lors de votre rapport d’impôts.

*Le relevé 24 doit être produit par toute personne qui, moyennant rémunération, fournit au Québec des services de garde donnant droit au crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants. Une telle personne peut exploiter une garderie, un pensionnat, un camp de nuit, un camp de jour ou une halte-garderie.*

*Les informations du relevé 24 sont utilisées par les particuliers qui ont payé des frais de garde d'enfants pour remplir la déclaration de revenus des particuliers (TP-1)*

Source : Revenu Québec

# **Repas**

La halte-garderie offre 2 collations variées et nutritives par jour, une le matin et une l’après-midi. Vous devez fournir un repas santé pour l’heure du dîner.

*Dans la boîte à lunch de votre enfant, il devrait y avoir:*

* Un repas nutritif et complet accompagné de fruits & légumes;
* Un petit dessert santé. (fruits, compote, etc)

*Infos importantes:*

* Le repas ne doit **pas contenir de noix, ni arachides** ;
* Un bloc réfrigérant de type *Ice Pack* devrait se trouver dans la boîte à lunch afin de garder les aliments au frais ;
* Prioriser les repas dans un thermos, au repas à faire réchauffer au micro-ondes ;
* Les fruits et légumes devraient être préalablement lavés, épluchés et coupés ;
* L'intérieur et l’extérieur de la boîte à lunch doivent être lavés régulièrement;
* Bien identifier le nom de votre enfant sur les contenants ainsi que la boîte à lunch.

# **Modalités en cas de retard**

L’heure d’arrivée est celle du cellulaire de l’éducatrice en poste lors du retard. Les 5 premières minutes sont chargées à 15$. Par la suite, un montant de 1$ par minute sera chargé. Le montant total doit être défrayé avant de quitter. Le paiement se fait par virement bancaire ou en argent comptant. Aucun reçu ne sera disponible pour ces frais. L'argent sera utilisé comme don de votre part à la halte-garderie communautaire.

# **Annulation et remboursement**

Toute annulation faite dans un délai de moins de 48 heures ne sera pas remboursée. Les annulations doivent être signifiées par courriel au [sophie.lapointe.lps@nourri-source.org.](mailto:sophie.lapointe.lps@nourri-source.org) Nous priorisons les déplacements de réservation au remboursement.

# **Fermeture en cas de tempête et panne de courant**

Toute fermeture vous sera annoncée via la page Facebook de La Petite Source et par courriel le matin même. Si le Centre de service scolaire de la Rivière-du-Nord est fermé pour cause de tempête, la halte-garderie sera également fermée. Ces journées ne seront ni remboursées, ni déplacées.

# **Maladies et état de santé**

Voici les recommandations à suivre en service de garde (source : Ministère de la famille et des aînés [www.mfa.gouv.ca](http://www.mfa.gouv.ca/))

En halte-garderie communautaire, la réalité des maladies infectieuses doit être prise au sérieux, puisque la clientèle est changeante chaque jour et que nous sommes en contact avec beaucoup de familles en l’espace d’une semaine. Nous demandons à la clientèle usagère d’être compréhensive face au refus de notre personnel de prendre un enfant qui a l’un des symptômes du tableau ci-dessous. Par respect pour les autres familles qui fréquentent la halte et les employées, nous n’accepterons aucune exception.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom de la maladie** | **Les symptômes que nous n’acceptons pas en milieu de garde** | **L’enfant peut revenir en service de garde à ces conditions** |
| **Bronchiolite** | Fièvre, toux et difficulté respiratoire | 7 jours après le début de la maladie (période de contagion) |
| **Conjonctivite** | Oeil très rouge ou infecté ou encore si l’enfant n’est pas capable de bien ouvrir l’oeil pendant plusieurs minutes | 48h après la première application d’un antibiotique |
| **Coqueluche** | Fièvre, toux et difficulté respiratoire | 7 jours après le début des antibiotiques, si pas d’antibiotiques nous refuserons l’enfant pour un délai minimum de 3 semaines |
| **Gastro** | Fièvre, 2 selles molles en moins d’une heure, selle liquide que l’enfant ou la couche ne peuvent retenir, 1 vomissement | 48h après la dernière selle liquide et/ou le dernier vomissement |
| **Cinquième maladie** | Fièvre, éruption cutanée, malaise général ou douleur musculaire qui empêche l’enfant de bien fonctionner | 21 jours après l’apparition des premiers symptômes |
| **Impétigo** | Lésions cutanées purulentes | 48h après la prise d’antibiotiques, si pas d’antibiotiques nous refuserons l’enfant jusqu’à la disparition de toutes les lésions |
| **Grippe** | Fièvre, toux et difficulté respiratoire, nez bouché par des sécrétions épaisses, vertes ou jaunes, malaise général ou douleur musculaire qui empêche l’enfant de bien fonctionner | 7 jours après l’apparition des premiers symptômes |
| **Covid-19** | Fièvre, toux et difficulté respiratoire, selles molles, vomissements, maux de tête et tout autre symptôme s’y apparentant | 5 jours après le test positif, si le test est négatif, l'enfant peut revenir. S’il est encore positif alors 5 jours plus tard, après l’obtention d’un test négatif. |
| **Otite** | Fièvre, douleur qui empêche l’enfant de bien fonctionner | 48h après la prise des antibiotiques, si l’enfant ne fait pas de fièvre et qu’il va bien |
| **Oxyurose (ver)** | Démangeaison anale ou vulvaire, maladie souvent sans symptômes et très contagieuse. Un ver peut être observé dans les selles de l’enfant | Tant que l’enfant n’a pas été traité |
| **Pharyngite** | Fièvre, mal de gorge, nausées, vomissements, enflure des ganglions, rougeurs dans la gorge, malaise ou douleur qui empêche l’enfant de bien fonctionner | 48h après la prise d’antibiotiques, si l’enfant peut participer de façon agréable aux activités |
| **Amygdalite / Streptocoque** | Fièvre, mal de gorge, nausées, vomissements, enflure des ganglions, rougeurs dans la gorge, malaise ou douleur qui empêche l’enfant de bien fonctionner | 48h après la prise d’antibiotiques, si l’enfant peut participer de façon agréable aux activités |
| **Scarlatine** | Fièvre, mal de gorge, nausées, vomissements, enflure des ganglions, rougeurs dans la gorge, malaise ou douleur qui empêche l’enfant de bien fonctionner, langue framboisée, éruption cutanée | 48h après la prise d’antibiotiques, si l’enfant peut participer de façon agréable aux activités |
| **Pieds-mains-bouche** | Fièvre, douleur dans la bouche ou musculaire, éruption cutanée sous forme de vésicules surtout dans les mains, les pieds et autour de la bouche (et dans la bouche) | 7 jours après l’apparition des premiers symptômes |
| **Varicelle** | Fièvre, éruption cutanée qui démange beaucoup et qui évolue dans le temps (rougeurs, vésicules, croûtes) | Quand toutes les lésions sont bien sèches et croûtées ou qu’elles ne sont plus présentes |

Le personnel éducateur n’est pas autorisé à administrer des médicaments comme l’acétaminophène ou l’ibuprofène.

Les médicaments qui sont prescrits peuvent être administrés sous présentation de l’autorisation parentale signée. Le contenant dans lequel le médicament est remis au personnel éducateur doit être le contenant original, sinon le médicament ne pourra pas être donné à votre enfant. Ce contenant provient donc de la pharmacie et a une étiquette claire qui explique la prescription et qui indique bien le nom complet de votre enfant ainsi que le nom de son médecin et de sa pharmacie.

# **Effets personnels**

Pour chacune des visites à la halte-garderie, les parents doivent planifier et identifier les effets personnels de leurs enfants. En aucun cas, la halte-garderie n’est responsable des objets perdus, volés ou endommagés.

Voici la liste d’effets personnels à prévoir, afin de rendre la visite de votre enfant chez nous des plus agréable :

* Couches (jetables ou lavables) et tout le nécessaire pour le changement de couches (lingettes ou linges, crème à base d’oxyde de zinc avec autorisation, sac réutilisable en cas de couches lavables, etc. );
* Objet(s) de transition (suce, doudou et/ou toutou);
* Boîte à lunch contenant un repas complet et nutritif;
* Si votre enfant ne boit pas de lait de vache, nous vous demandons de lui fournir son lait (lait végétal, préparation, lait maternel ou autre);
* Vêtements de rechange, bien adaptés à la saison en cours. Nous allons parfois au parc et prendre des marches, il faut donc que votre enfant soit habillé en conséquence;
* Crème solaire, crème hydratante et baume à lèvres (avant de pouvoir les utiliser, nous devons nous assurer que vous avez donné votre autorisation en remplissant la fiche d’inscription, sans quoi ces produits ne pourront être administrés à votre enfant).

Aucun jouet provenant de la maison ne sera accepté à la halte-garderie, afin d’éviter les bris, les pertes ou encore les conflits entre les amis. Nous vous invitons à regarder notre calendrier annuel, afin de voir les journées spéciales ‘’apporte ton jouet préféré'' ou encore “apporte ton livre préféré’’.

Des casiers sont mis à votre disposition lors de votre arrivée. Ils sont identifiés aux noms des enfants présents pour la journée. Nous vous demandons de déposer tous les effets personnels de votre enfant dans le casier identifié à son nom.

# **Qui sont les organismes derrière la halte-garderie**

Le projet de halte-garderie n’aurait pu voir le jour sans le beau travail d’équipe de ces différents organismes :

* Nourri-Source Laurentides

Nourri-Source Laurentides est un organisme sans but lucratif incorporé en 2000. Par une approche bienveillante, communautaire et de proximité, l’organisme vise à favoriser une expérience positive de l’allaitement maternel en accompagnant, soutenant et formant les familles, les bénévoles et les professionnels de la santé dans le développement de leurs pratiques respectives.

* Le Bourgeon

La mission du Bourgeon est d’offrir accueil et soutien aux familles en contexte de vulnérabilité. Grâce à nos services, nous souhaitons les accompagner tout au long de la grossesse et pendant les 5 premières années de vie de leurs enfants en leur offrant l’espace humain nécessaire à leur cheminement.

* L’AmiE du quartier

Notre mission est d’offrir aux personnes et aux familles défavorisées, un lieu de rassemblement propice à la création d'un réseau d’entraide et de soutien. Proposer des outils et un accompagnement adapté afin de développer l'estime de soi, l'autonomie et la prise en charge tant individuelle que collective. Favoriser une participation active à la vie démocratique.

* Centre de Pédiatrie sociale Au coin de MA rue

Au coin de MA rue a pour mission de soigner, outiller et accompagner les enfants vivant en situation de vulnérabilité, pour favoriser leur développement optimal et soutenir leur famille, selon l'approche de la Fondation Dr Julien.